

tenue sous la présidence de Madame GROSSRIEDER, assisté(e)
de Monsieur SEYTEL et Madame MARQUESUZAA, Conseillers
En présence de Monsieur POITREAU, Rapporteur public
Madame QUELOS, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2401712	RAPPORTEUR: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	ETRANGERS - Arrêté pris par le Préfet du Doubs le 05/08/2024 portant refus TS + OQTF 30 jours - (Marocaine)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S	Maître PERREY MAXIME (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DOUBS	le Préfet
02)	DOSSIER N° 2401511	RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL
Titre de l'affaire	Etrangers - Refus TS + OQTF 90 jours par le Préfet du Jura du 30 avril 2024 (Algerie)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	CGBG (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU JURA	
03)	DOSSIER N° 2300839	RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL
Titre de l'affaire	Etrangers - décision du 12/01/23 de rejet de la demande de délivrance d'un TS en qualité de parent d'enfant malade	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S	Maître DRAVIGNY Amandine
Défendeur	PREFECTURE DU DOUBS	le Préfet

10 heures 30

04) **DOSSIER N° 2401519** **RAPPORTEUR: Madame Audrey MARQUESUZAA**

Titre de l'affaire Etrangers - Arrêté portant refus TS + OQTF avec délai + IR 1 an du Préfet du Jura le 19/07/24 - (CONGOLAIS)

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur N

Maître DRAVIGNY Amandine

Défendeur PREFECTURE DU JURA

05) **DOSSIER N° 2401553** **RAPPORTEUR: Monsieur Joël SEYTEL**

Titre de l'affaire Etrangers - Arrêté portant refus TS + OQTF 30 jours + IR 1 an pris par le Préfet du Doubs le 05/07/2024 (Congolais)

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur K

Maître DIAZ FLORENT (Cour)

Défendeur PREFECTURE DU DOUBS

le Préfet

Arrêté le 27/09/2024

La présidente du tribunal